

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : ER – année académique 2019-2020
Intitulé du module : Handicap – remédiation
Code : S.ER.SO.1114.F19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification. Module terminé.

5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification. Module terminé.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modification des modalités d'évaluation :

Examen de remédiation écrit à distance avec documentation au lieu d'un examen écrit en présentiel.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice